



Éditoriaux



Lionel Brasier
Directeur général

Notre mission première, quels que soient les métiers et les activités de notre entreprise, est de proposer un service de transport public de qualité pour répondre aux attentes de la population genevoise. Pour garantir cette mission à long terme et atteindre les objectifs de développement ambitieux fixés par notre contrat de prestations, nous devons faire évoluer notre entreprise afin d'être encore plus performants, dans un contexte budgétaire plus contraint. Le travail de réflexion stratégique engagé en 2025 avec le Conseil d'administration (lire en page 16), qui inclut notamment une évolution de notre organisation, doit nous permettre d'avancer dans cette direction. Cette évolution s'appuiera sur cinq nouvelles valeurs définies dans le cadre d'ateliers participatifs réunissant des collaborateurs et collaboratrices motivés et engagés: exemplarité, solidarité, innovation, bien-être et transparence.

Exemplarité: nous sommes déjà une référence reconnue en matière d'exploitation du réseau et de mobilité innovante auprès de nos pairs. Nombre d'entreprises de transport public viennent échanger avec nous pour bénéficier de notre expertise. Ce sont d'ailleurs nos collègues qui ont formé les conducteurs et examinateurs du futur tram lausannois, annoncé comme la prochaine révolution de la mobilité du canton de Vaud. Mais nous devons aussi être exemplaires vis-à-vis de la population et de nos autorités, en respectant les engagements qui découlent de notre mission de service public: proposer une offre performante, fiable et économiquement avantageuse. La nouvelle organisation de l'entreprise, qui replace les voyageuses et les voyageurs au centre de toutes nos activités et sera progressivement déployée en 2026, contribuera à atteindre ces objectifs.

Solidarité: l'année passée, nous avons vécu une année intense avec plusieurs chantiers sur les voies de tram. S'il est essentiel d'entretenir et de renouveler nos infrastructures afin de garantir la sécurité de tous les utilisateurs du réseau – clientèle et personnel des tpg – ainsi que des autres usagers de la route, les travaux sont néanmoins source de nuisances ; en atténuer les effets autant que faire se peut nous incombe aussi. Les actions de solidarité envers les commerçants de la rue de Carouge que nous avons menées l'année passée, sous l'impulsion du conseiller d'État Pierre Maudet et en collaboration avec la Ville de Genève, ainsi que la communication entretenue tout au long du chantier – avec les riverains et les voyageurs – ont parfaitement incarné cette valeur en 2025.

Innovation: quelle innovation plus évidente pour une entreprise de transport public que celle de son matériel roulant? En 2025, nous avons reçu nos premiers e-bus: dans le sillage de TOSA – le premier bus articulé 100 % électrique de grande capacité et 100 % genevois – les nouveaux e-bus articulés et biarticulés viendront progressivement remplacer nos autobus thermiques dès 2026. D'autres innovations semblent peut-être moins évidentes et pourtant... Ainsi, le développement de l'offre de transport à la demande, tpgFlex, dans les régions de la campagne genevoise, avec une réservation en ligne et à terme assurée par des véhicules autonomes, ou encore la création d'une ligne saisonnière dédiée aux plages du Léman, sont de parfaits exemples de ce que l'on peut faire en matière d'innovation de l'offre de transport. Et nous ne nous arrêterons pas là, car l'avenir nous réserve certainement encore bien des opportunités de nous positionner comme une entreprise de transport particulièrement innovante!

Bien-être: en 2025, nous avons poursuivi les discussions avec les partenaires sociaux pour améliorer les horaires du personnel de conduite. Depuis la signature du protocole d'accord de mai 2024 avec les organisations représentant le personnel, plusieurs mesures concrètes pour améliorer encore les conditions de travail à la conduite ont été déployées: mise en place d'un système de compensation des facteurs de pénibilité (sous forme de congés ou de compensation financière), augmentation des relèves en ligne et suppression des pièces de conduite supérieures à quatre heures et demie. Nous avons aussi ouvert plusieurs nouveaux locaux de pause sur le réseau et engagé du monde à la conduite sur les deux dernières années, afin de nous permettre de développer l'offre de transport mais aussi de disposer d'une réserve pour soulager le personnel de conduite. L'ensemble de ces mesures vise à maintenir un cadre de travail toujours plus favorable pour le personnel de conduite afin de lui permettre d'opérer un service de transport public performant. Malgré tout, le projet de refonte des horaires proposé, point central de l'accord de 2024, n'a pas abouti: il a été refusé par 67% du personnel de conduite votant. Je ne peux que regretter que le fruit d'une réflexion ayant mobilisé et mis d'accord, après une année d'échanges, deux groupes de travail dédiés, réunissant des techniciens horaires, des planificateurs-trices ainsi que des membres de la commission des horaires, n'ait pas pu aboutir, alors même que ce projet intégrait des éléments favorables

au personnel de conduite. Les discussions en lien avec l'accord continuent, en espérant qu'une solution soit trouvée en 2026. Cela dit le contexte budgétaire rend la tâche plus ardue.

Transparence: l'année 2026 s'annonce comme une période de changements profonds. La direction des tpg sera renouvelée dans sa majorité. Cette évolution doit s'accompagner d'une conduite rigoureuse de l'entreprise. À l'interne, la nouvelle équipe de direction aura pour mission de mettre en œuvre l'évolution de notre organisation, de finaliser les discussions relatives au protocole d'accord de mai 2024 et d'insuffler, à tous les niveaux, une culture managériale de proximité, dans le respect de nos nouvelles valeurs. À l'externe, elle devra permettre à l'entreprise de poursuivre son développement de manière innovante afin de répondre aux objectifs d'augmentation de l'offre fixés par le Canton, en phase avec les attentes de la population et dans le respect des finances publiques.



Nous devons faire évoluer notre entreprise afin d'être encore plus performants et demeurer l'acteur de transport public de référence dans la région pour atteindre les objectifs de développement ambitieux qui nous sont commandés par notre contrat de prestations.